



© S. Hannover

LA FEUILLE

lettre d'information municipale

Cassagnes-Bégonhès

Juillet 2023

AGENDA DES MANIFESTATIONS

(Sous réserve de modifications.)

JUIL.	MER. 5, 19 ET 26	SAM. 8	VEN. 14	JEU. 20
	▲ Cours d'été de yoga	▲ Spectacle cirque enfants « clap ou pas cap » - salle des fêtes - 16 h - entrée 2 €	▲ Fête du rugby : fête de la truite du LSA XV - Réquista	▲ Marché gourmand place du Céor - 18 h
AOÛT	JEU. 3	JEU. 10	VEN. SAM. ET DIM. 25-26-27	
	▲ Concert Massilia Sound System place du Céor - 18 h	▲ Marché gourmand place du Céor - 18 h	▲ Fête d'été du LSA XV 14 ^e salon des arts créatifs	

ET TOUT L'ÉTÉ, DU 4 JUILLET AU 2 SEPTEMBRE : EXPO POP ! à la médiathèque



NOUVEAUX HORAIRES D'ACCUEIL DU PUBLIC EN MAIRIE

La mairie est désormais ouverte aux horaires suivants :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ;
- jeudi de 9 h à 12 h.

FÊTE & DÉTOURS DE LA LUMIÈRE

Jeudi 3 août, soirée concerts dans le cadre de la Fête & détours de la lumière proposée par l'AJAL, en collaboration avec le comité des fêtes du village.

Artistes invités : Gambeat and the grooving familia, Le groupe du coin, Dézakordéon et Massilia Sound System.

À partir de 18 h, place du Céor. Buvette et restauration sur place. Prévente et billetterie en ligne sur : www.fete-detoursdelalumiere.fr

ADRESSAGE

La nomination et la numérotation des voies sur toute notre commune suit son cours. Les plans ont été affichés dans la salle du conseil municipal (voir photo ci-contre).

Les habitants pourront venir les consulter avant la validation et l'envoi au SMICA (Syndicat mixte pour la modernisation numérique et l'ingénierie informatique). Le syndicat nous accompagne sur ce projet et intégrera sur le cadastre les numéros et adresses.

Une permanence d'accueil au public aura lieu dans la salle du conseil municipal pour cette consultation :

tous les mardis après-midi à compter du 18 juillet et jusqu'au 19 septembre 2023.

Aurélie et Aline vous accueilleront de 14 h à 17 h pour vous donner des explications et noter vos éventuelles remarques.



TRI DES DÉCHETS ET RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT



Les déchets volumineux (dits encombrants) ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Ils doivent être déposés en déchetterie. Abandonner, jeter ou déverser tout type de déchets sur la voie publique est puni d'une amende de 135 €.

Au-delà de cette réglementation, le bien-être de toutes et tous et le respect de notre environnement immédiat sont en jeu, leur préservation est dans les mains de chacun d'entre nous.

Guide et consignes de tri : www.sydom-aveyron.com

Déchetterie de Salmiech : 05 65 46 01 62.

Horaires :

- mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h ;
- samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

MAM - MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS

Le projet de construction de la MAM dans la zone du Fiou a débuté avec le choix du cabinet d'architecte qui va assurer la maîtrise d'œuvre. Le cabinet Le 23 Architecture a été choisi.

Les assistantes maternelles du territoire ont été consultées ainsi que la PMI (Protection maternelle et infantile), service du département.

Prévisionnel du début des travaux : fin 2023.



Illustration de l'avant-projet

TRAVERSÉE DE CASSAGNES - FIN DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME TRANCHE

La fin des travaux de l'avant-dernière tranche est programmée pour le jeudi 13 juillet avec le goudronnage définitif de la voie qui débutera le lundi 10 juillet.

Pour que cette dernière opération puisse se dérouler le plus rapidement possible, la circulation concernant la traversée de Cassagnes sera interdite pendant ces quatre jours : ce sera la dernière contrainte imposée aux riverains et usagers, avant de profiter pleinement de l'embellissement de notre village.



Travaux réalisés avec le soutien financier de l'État, de la région Occitanie et du département de l'Aveyron.

LIVRET-JEU : MYSTÈRE À CASSAGNES-BÉGONHÈS

Une découverte ludique de la commune et de son histoire, à faire en famille ! Grâce à ce livret de vingt pages vous plongez dans l'histoire de la commune en compagnie du jeune Begon, fils d'un des tanneurs de la ville. Jeux, énigmes, observations et déductions vous mèneront à résoudre l'enquête « Mais qui a volé les peaux du tanneur ? ».

Dès 6 ans, durée estimée : 1 h 30
Parcours : environ 1 km dans le village
Le livret-jeu est téléchargeable sur le site de la mairie et disponible en version papier à la mairie et à la médiathèque.

Rédaction, illustrations, conception :
Les Patri'Minots – Julie Duponchel



EXPOSITION

VISAGES DU SÉGALA PAYSAN INSIDE OUT

« Visages du Ségala Paysan » présente une galerie de 106 portraits à ciel ouvert à découvrir tout au long de l'été sur les communes de Cassagnes-Bégonhès, Naucelle, Baraqueville et Pradinas. Plus largement, cette exposition rend un hommage grand format à toutes les femmes et tous les hommes qui font l'agriculture du Pays Ségali.

Un livret de présentation est téléchargeable sur le site de la mairie et disponible en version papier à la mairie et à la médiathèque.

Projet réalisé par Pays Ségali Communauté et le centre social et culturel du Pays Ségali, avec la complicité de nombreux partenaires, élus locaux et bénévoles.

À LA MÉDIATHÈQUE

ACCOMPAGNEMENT AUX OUTILS ET RESSOURCES NUMÉRIQUES

22 ateliers informatiques ont eu lieu cette année. De nouvelles séances seront proposées à la rentrée. Les per-

sonnes qui souhaiteraient obtenir de plus amples renseignements peuvent se faire connaître par téléphone ou directement sur place aux horaires d'ouverture.

EXPO POP ! LIVRES POP-UP ET SURPRISES POP ART...

4 juillet au 2 septembre

Pour notre plus grand bonheur, la littérature jeunesse fourmille d'autrices et d'auteurs créatifs au talent incroyable. L'expo POP est l'occasion de feuilleter, de lire, d'observer une multitude de livres aux pages qui se déploient, débordent, surprennent : les livres pop-up !

Plongez dans l'univers d'Anouk Boisrobert et Louis Rigaud, David A. Carter, Bernard Duisit, Dominique Ehrhard, Philippe Ug et bien d'autres et découvrez l'histoire et l'évolution des techniques de réalisation des livres animés.



la médiathèque où l'on joue

Un espace dédié au pop art en écho aux travaux réalisés par les enfants des écoles du village lors des accueils de classes du printemps. Venez découvrir l'équipe de la médiathèque aux couleurs pop et jouez à « popiser » de vieilles photos en noir et blanc. Feutres fournis ! Espace POP réalisé avec la complicité des bénévoles de l'association
Au plaisir de lire

SERVICES

SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET ÉLUS

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

9 h / 12 h – 14 h / 17 h

Jeudi : 9 h / 12 h

05 65 46 70 09

www.cassagnes-begonhes.fr

mairie-cassagnes12@orange.fr

Secrétaire de mairie : Aline Fuentes

Adjoint administratif : Aurélie Bru

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Michel Costes (maire)

Adjoints :

Julien Fraysse (1^{er} adjoint)

François Gaultier de Kermoal

(2^e adjoint)

Aurélie Drulhe (3^e adjointe)

Clarisse Lagarde (4^e adjointe)

Conseillers :

Hélène Blanc

Christophe Bousquet

Vincent Bousquet

Jean-Marc Canivenq

Geneviève Costes

Jérémy Cransac

Patrick Frayssignes

Éléonore Gayrard

Claude Isnard

Jimmy Soulié

COMMUNAUTÉ DE

COMMUNES PAYS SÉGALI

05 65 69 27 43

DÉCHETTERIE DE SALMIECH

05 65 46 01 62

Horaires : mardi, mercredi et vendredi de 14 h à 17 h ; samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

MÉDIATHÈQUE

05 65 74 71 01

bibliotheque.cassagnes@gmail.com
mediatheque-cassagnes-begonhes.c3rb.org

Horaires :

Mardi : 16 h / 19 h

Mercredi : 9 h 30 / 12 h 30 et

14 h 30 / 17 h 30

Vendredi : 9 h 30 / 12 h 30

Samedi : 10 h / 12 h et 14 h 30 / 16 h 30

3^e lundi du mois (foire) : 10 h / 12 h